

Le migrant africain et la ville étrangère

*Sylvie Bredeloup**

L'Afrique connaît le taux de mobilité le plus élevé au monde ; on estime à 35 millions¹ les Africains habitant hors des frontières de leur pays et à 10 % le nombre de migrants en Afrique au Sud du Sahara² (S. Ricca, 1990). Le migrant africain est presque toujours encore aujourd'hui un paysan se rendant de manière saisonnière vers des plantations, des gisements pétroliers ou miniers d'un pays voisin du sien (S. Russell et al., 1990). Encore marginal dans le dispositif migratoire sub-saharien, celui qui s'improvise ou s'installe comme commerçant dans la cité africaine contribue pourtant à la redéfinition des espaces urbains. En liaison avec les mutations économiques, la migration des ruraux vers la ville africaine étrangère ressortit comme forme évolutive des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest. Si la moitié de la population mondiale est urbaine, d'ici trente ans, les villes hébergeront à elles seules presque autant de population que l'ensemble de la planète aujourd'hui et les trois-quarts des nouveaux citadins appartiendront alors au Sud. La grande ville africaine comme la ville « exportée » au sens de la ville immigrée africaine au cœur des cités européennes, ne sont pas seulement des lieux de passage, de transit sur le parcours migratoire international des entrepreneurs africains ; ce sont aussi de plus en plus des espaces d'investissement. Autrement dit quelles villes ou quels réseaux de villes inventent ces migrants africains ? Comment par leur mobilité,

* Institut de recherche pour le développement / Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles.

¹ Cette évaluation inclut aussi bien les réfugiés, les personnes déplacées que les migrants clandestins, travailleurs temporaires, permanents.

² La population au sud du Sahara comprend 46 pays. Cette estimation est la résultante d'un certain nombre d'indicateurs produits par les Nations Unies, le Bureau International du Travail, le Haut-Commissariat aux Réfugiés. Il s'agit plus d'un ordre de grandeur que d'une estimation statistique.

leurs pratiques, leur éthique, leur mise en relation avec les autres « usagers » de la ville participent-ils à la production de nouvelles formes urbaines ? Dans quelle mesure contribuent-ils à la transformation des villes en places marchandes ou encore à la requalification de ces cœurs de villes ? Quelles manières d'être citoyens proposent-ils ? Autant de questions auxquelles j'essaierai d'apporter des éléments de réponse sur la base de travaux conduits ces dernières années sur la migration sénégalaise³.

Avec le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, le Sénégal est un des principaux pays d'Afrique de l'Ouest qui envoie et reçoit le plus de migrants. Estimée à près de 500 000 individus, dont 87 % régulièrement inscrits dans les représentations diplomatiques, la communauté émigrée sénégalaise a pour caractéristique de s'installer majoritairement en zone urbaine. Sur le continent africain, Banjul en Gambie et Abidjan en Côte d'Ivoire demeurent les premières destinations des Sénégalais ; en Europe, les villes françaises et italiennes sont encore les plus gros foyers d'immigration. Mais les migrants ne se limitent pas à un pays ; ils explorent un nombre de plus en plus important de contrées, de cités, s'exposant aux expulsions au Gabon, Cameroun, Afrique du Sud, Espagne. Au cours de son symposium en décembre 1994, la Direction des Sénégalais de l'Extérieur recensait, en effet, une trentaine de pays accueillant des Sénégalais, travailleurs et étudiants. Devenus le premier groupe marchand au Sénégal, les Mourides sont aussi les principaux migrants internationaux avec les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal. Tissant à travers le monde des réseaux complexes dont les grandes villes commerçantes comme Marseille, New York, Abidjan, Naples, Johannesburg, Djeddah, Hong Kong sont les points d'appui, les disciples de Cheikh Amadou Bamba sont convaincus de pouvoir obtenir le salut grâce à leur assiduité au travail et, tout au long de leurs étapes migratoires, ils restent en étroite relation avec leurs marabouts par l'intermédiaire des *dahira*.

DES PRATIQUES RESIDENTIELLES MOBILISANT ESSENTIELLEMENT DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal ou du pays *wolof*, les migrants ont mis en place, dans les villes, des systèmes d'hébergement et d'entraide qui sont communs à bon nombre de musulmans parcourant les routes commerciales. Destinées à favoriser leur insertion dans les villes d'accueil comme leur

³ À l'issue d'un programme de recherche sur la migration inter-africaine que j'ai coanimé à l'IRD (ex-ORSTOM) à partir de Dakar pendant 5 ans, j'ai coordonné en 1995 un numéro de la revue belge *Mondes en Développement* consacré aux « dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest » et ai organisé un atelier sur « Cohabitations et dynamiques migratoires dans les villes » dans le cadre d'un séminaire international portant sur les systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines en décembre 1996, à Dakar.

circulation entre les différents pôles urbains, ces structures de solidarité permettent à la fois de surmonter les tensions provoquées par le contact avec la société d'accueil et de résister à ses pratiques ségrégatives. Ils sont une dizaine à partager la même chambre d'hôtel ou le même studio dans les quartiers centraux des villes, mettant en place des systèmes de rotation pour la préparation des repas et l'entretien du lieu. L'entraide ne se limite pas à la prise en charge par les seuls travailleurs de l'ensemble des dépenses quotidiennes mais se traduit aussi par la recherche d'un emploi pour les nouveaux arrivés. Croire que cette promiscuité soit recherchée par les migrants, parce que relevant d'une quelconque tradition, serait illusoire. Au pays, chacun dispose d'une chambre et les hommes ne font ni la cuisine, ni la lessive. Le plus souvent conjoncturelle, cette solidarité permet aux migrants de s'organiser face à la pression immobilière ou aux refus des propriétaires. C'est ainsi qu'à Grenade, en Espagne, au début des années 1990, précédée de sa réputation de vivre entassée, la petite communauté sénégalaise, originaire du Bassin arachidier, rencontre des difficultés à négocier des locations d'appartements auprès de propriétaires andalous, même dans les quartiers dégradés. Les premiers installés continuent d'accueillir des compatriotes fraîchement arrivés, ceux-là même qui ne trouvent pas d'appartements à louer. Seule alternative pour sortir de cet engrenage : passer par l'intermédiaire d'une association espagnole disposée à convaincre les propriétaires récalcitrants de leur solvabilité et bonne conduite (L. Suarez-Navaz, 1995). En Italie, à Turin notamment, des associations de travailleurs immigrés se portent également garants pour leurs membres auprès de sociétés immobilières alors que dans le même temps, des marchands de sommeil louent des appartements très vétustes à des prix exorbitants aux immigrés clandestins (O. Schmidt di Friedberg, 1996).

L'hostilité des pays d'accueil conduit les migrants à se regrouper et à supporter des conditions d'hébergement inacceptables comme à Préalpino dans la banlieue de Brescia où près de 800 colporteurs sénégalais s'entassent dans un ancien hôtel-résidence supposé accueillir 250 personnes au plus et dont les gérants ont réduit les services d'entretien au minimum sans pour autant diminuer le montant des loyers. Leur concentration résidentielle, qui est bien souvent le produit d'une ségrégation, induit de surcroît des processus ségrégatifs des espaces urbains, de type ghetto. En Afrique du Sud, à Durban comme à Johannesburg, dans les cœurs de villes désertés par les populations blanches et soumis à une forte violence, les premiers aventuriers sénégalais du post-apartheid investissent de manière communautaire d'abord les hôtels puis les « flats » que les propriétaires ont laissé se dégrader (A. Bouillon, 1999). Plutôt que de s'installer dans les *townships* surpeuplées et sous-équipées d'Alexandra ou de Soweto et de nouer des contacts avec la population noire sud-africaine, une fois leurs étals pliés, les commerçants se terrent dans quelques immeubles

du centre ville, limitant leurs sorties à la visite de leurs compatriotes dans les étages voisins.

Dans les villes où les commerçants sénégalais sont en simple transit ou encore où ils sont installés depuis de longue date et ont pu notamment faire venir leurs épouses, cette structure résidentielle tend à disparaître. À Yaoundé, depuis que le Cameroun est devenu un pays de transit sur la route du Gabon, les commerçants sénégalais nouvellement arrivés ne peuvent plus compter sur la solidarité de leurs compatriotes installés. Le maintien symbolique de quelques chambrées collectives complètement délabrées, sans literie, et l'abandon du *tuuse* (cotisation pour la préparation des repas) sont à comprendre comme des opérations dissuasives destinées à empêcher la sédentarisation de nouveaux entrepreneurs (C. O. Ba, 1995). À Marseille, si les garnis ont été détrônés au profit des foyers SONACOTRA, les hôtels du quartier central de Belsunce continuaient d'héberger une forte concentration de marchands sénégalais qui partageaient la même chambre, dans les années 1980, période phare de la migration mouride dans la cité phocéenne. Mais aujourd'hui, les commerçants africains logent seuls ou en famille, dans des appartements situés à proximité de leur lieu de travail, à Noailles, et plus rarement dans les quartiers Nord, à la périphérie de Marseille. Ils entendent bien limiter les déplacements et se rendent à leur commerce à pied. À Abidjan, au fil des années, d'autres formes d'hébergement sont apparues rendant compte de la diversité de la migration sénégalaise et des formes d'insertion (S. Bredeloup, 1995). Dans les quartiers commerçants de Treichville ou d'Adjamé, pour éviter toute mobilité quotidienne, des jeunes boutiquiers continuent de dormir dans leurs boutiques où ils ont aménagé un coin repos. Des hommes célibataires ou vivant en célibataire partagent une maison, un appartement de façon à minimiser les coûts mais prennent le bus pour se rendre dans leurs boutiques du marché dans un autre quartier de la métropole ivoirienne. Ces mouvements se sont accélérés tout dernièrement depuis l'incendie des marchés d'Adjamé et de Treichville et des opérations de recasement organisées conjointement par les municipalités ivoiriennes. Des familles implantées durablement louent ou achètent des villas quand les maris polygames fortunés n'attribuent pas une maison à chacune de leurs épouses dans les quartiers des Deux Plateaux ou de la Riviera. L'installation à Kinshasa ou à Brazzaville des grands commerçants sénégalais, trafiquants de diamants jouant le rôle d'intermédiaires-logeurs, s'est traduite par l'édification de maisons cossues destinées à accueillir une vaste clientèle et contrastant totalement avec les constructions plus modestes des populations locales (S. Bredeloup, 1998).

Parfois propriétaires, mais le plus souvent locataires, suroccupant les logements dégradés des centres-villes délaissés par les classes aisées ou dominantes, les entrepreneurs africains participent à la transformation du

paysage urbain, impulsant de nouvelles centralités, amplifiant la dégradation des lieux parfois mais aussi requalifiant ces espaces. C'est ainsi qu'à Harlem dans la 116^e rue, avec l'appui des musulmans américains, les commerçants sénégalais ont transformé en centre d'affaires un bâtiment désaffecté qui avait brûlé. Leur initiative est citée en exemple comme modèle de développement par les aménageurs new-yorkais (V. Ebin, 1996).

LES FORMES DE LA CENTRALITE IMMIGREE

Sur le continent africain, la position du commerçant étranger, musulman et itinérant est inscrite dans le tissu urbain. Plusieurs fois déguerpi, toujours marginalisé et rejeté à la périphérie des quartiers lui ont été concédés appelés *zongo* dans la partie orientale de l'Afrique de l'Ouest (M. Agier, 1983), « marchés ou quartiers sénégalais » au Congo (G. Balandier), Cameroun, Gabon (F. Manchuelle, 1987), en référence aux premiers occupants. Ces espaces, réservés aux étrangers, se sont agrandis, multipliés et ouverts à d'autres groupes sociaux. Ils sont avant tout des espaces de sociabilité dans lesquels les fonctions d'hébergement et de négoce sont intimement liées. En témoigne la présence des *diatigi* ou logeurs-intermédiaires installés dans toutes les grandes villes africaines qui jalonnent les routes commerciales.

Dans les villes européennes, on retrouve cette même volonté des commerçants africains de faire des lieux de résidence et de commerce un même espace. À Noailles comme à Belsunce, dans les quartiers centraux de Marseille, les gérants de restaurants, salons de coiffure, cherchent à résider à proximité de leur affaire, préférant vivre dans un habitat insalubre, dégradé au cœur de la ville plutôt que de rejoindre leurs compatriotes dans les foyers communautaires ou les HLM dispersés à la périphérie. Le commerce n'est pas seulement une activité, c'est aussi une expérience relationnelle, une « transaction identitaire » (E. Ma Mung, 1994) qui, mobilisant toute l'énergie des commerçants, devient aussi un lieu de vie. Dans les salons de coiffure de Noailles, on échange des informations, on y mange, on s'y repose, on écoute de la musique jusque tard dans la nuit, de toute évidence, en dehors des heures d'ouverture classiques des magasins, et on tresse éventuellement les cheveux des clientes.

Marquant leur territoire par des pratiques marchandes particulières, les entrepreneurs migrants s'approprient à leur manière les centres villes, provoquant des réactions guerrières de la part des autorités urbaines qui programment alors la « reconquête » de ces mêmes centres en espérant pouvoir y attirer des populations plus « conformes », issues des classes moyennes. Au-delà des arrière-boutiques, la rue, la place dans les villes européennes, jouent comme en Afrique un rôle prépondérant dans la vie de ces commerçants. D'abord les vendeurs ambulants mourides qui investissent les artères commerçantes ou les rues piétonnes, réactivant les traditions de colportage, participent à la visibilité

de la communauté africaine. De la Canebière à Marseille ou de la Carrera de la Virgen à Grenade ils ont été maintes fois expulsés par les autorités sans pour autant disparaître de la circulation urbaine. Leur présence fait aujourd'hui partie du paysage urbain occidental. À Marseille, en fin d'après-midi, le cours Belsunce prend les allures d'une cour africaine. Alors que les salariés traversent la rue pour gagner un arrêt de bus, une bouche de métro ou un parking faisant de cet espace un non-lieu, et que d'autres lèchent les vitrines, les populations africaines s'y arrêtent durablement pour échanger des nouvelles, des marchandises ou encore recevoir la bénédiction d'une vieille « maman » africaine qui a installé sa chaise sur l'espace public autant pour deviser, conseiller, observer que pour écouler quelques produits exotiques (B. Bertonecello & S. Bredeloup, 1999).

La création ou la réfection de mosquées par les entrepreneurs immigrés est aussi une traduction du particularisme musulman qui laisse des traces visibles dans le paysage urbain. Dans les villes africaines, à Brazzaville, Kinshasa, Grand Bassam, des mosquées avaient déjà été édifiées à l'époque coloniale à l'instigation des premiers migrants « sénégalais » si bien que le temps de la grande prière du vendredi, les plus étrangers de la ville se rassemblent en référence à une même éthique religieuse et font du quartier de la mosquée une ville dans la ville. Dans les villes européennes, le contraste est encore plus saisissant.

RESEAUX MARCHANDS, RESEAUX DE VILLES

Ayant dans leurs rangs à la fois des nomades et des sédentaires, les commerçants africains, en lien avec d'autres communautés, confortent le rôle marchand des métropoles et contribuent à la connexion de villes entre elles. Comme Marseille, New York, Rome, Abidjan mais aussi Johannesburg sont des plaques tournantes autour desquelles se croisent et se recomposent, au gré des guerres et des embargos, de vastes routes commerciales.

En grande partie hors de tout contrôle institutionnel, les Sénégalais ont ainsi fait jouer à la Côte-d'Ivoire de nouvelles fonctions marchandes que les pouvoirs publics ne parvenaient pas à leur niveau à mettre en place. Abidjan est devenue une plate-forme de redistribution à partir de laquelle les Sénégalais revendent sur le continent africain (Nigeria, Togo, Zaïre, Congo, Centre Afrique, Afrique du Sud) des marchandises acquises aux États-Unis, en Europe (Italie, Espagne) ou encore à Hong Kong. À partir de la Côte d'Ivoire, ces commerçants au long cours soutiennent financièrement de jeunes compatriotes, les aidant à « passer » et à s'installer en Italie, aux États-Unis, en Espagne. Ensuite, par leur intermédiaire, ils peuvent aussi bien écouler leurs marchandises sur place qu'en superviser l'exportation. Au même titre que New York, le quartier central de Treichville à Abidjan fait donc partie intégrante de ces réseaux tentaculaires

tissés par les commerçants *wolof* grâce à leur capital relationnel fondé sur une idéologie commune, le mouridisme.

À l'évidence, la capacité politique des gouvernements à limiter et contrôler les déplacements n'a eu que peu de poids sur les stratégies des commerçants déployées selon une logique transnationale. Là où les États découpent, fragmentent, les entrepreneurs unissent, rassemblent, composant leurs territoires non comme une succession d'espaces éclatés mais bien comme un réseau de places solidement connectées entre elles. Là où les États s'évertuent à construire des « arcs méditerranéens », des coopérations transfrontalières ou internationales, les entrepreneurs passent à l'acte et contribuent concrètement à l'articulation entre le global et le local, au prix de liens éthiques forts et de dispositifs réglementaires faibles.

DES « MANIÈRES D'ÊTRE CITADINS » A LA MESURE DE LEURS ECHANGES

Contrairement aux États, les entrepreneurs migrants issus d'horizons culturels ou géographiques divers semblent en mesure de produire de l'innovation économique mais aussi identitaire grâce à leurs capacités à échanger, à se « métisser ». Et la désignation d'un collectif indifférencié (Africains, étrangers) occulterait l'expérience quotidienne de collaborations commerciales et d'alliances matrimoniales entre ces commerçants. À Marseille, aux premiers arrangements timides portant sur la location d'appartements et sur le recrutement d'employés noirs africains par des commerçants maghrébins ont succédé la création d'entreprises à capitaux mixtes maghrébins-noirs africains (agences de voyage, commerces) et d'espaces culturels se transformant progressivement en groupes de pression (radios associatives). « Le mode d'expression du lien communautaire fondé non pas sur un effet de nombre comme cela est le cas pour d'autres minorités ethniques, mais sur une capacité de franchissement des frontières permettant les rencontres, les connexions de réseaux, a été l'élément décisif dans le passage de relais réussi entre eux (Noirs Africains) et les Maghrébins » (D. Kone, 1995). Toujours dans la cité phocéenne, des commerçants noirs africains se succèdent en de mêmes lieux par un jeu subtil de rachat de pas-de-porte, contribuant au renforcement de leur communauté élargie dans le cœur de la cité phocéenne. Non seulement pour trouver un emploi mais aussi pour repartir en migration, les entrepreneurs procèdent à l'entremêlement de leurs réseaux d'informations. Des filières mises en oeuvre par les Sénégalais à partir d'Abidjan, afin de poursuivre clandestinement leur chemin vers l'Europe, l'Amérique du Nord ou encore l'Afrique orientale, deviennent ainsi accessibles à d'autres communautés immigrées. Burkinabé mais aussi Maliens, Guinéens, résidant en Côte-d'Ivoire, ont pu profiter de ces nouvelles opportunités

migratoires entre 1991 et 1993 (S. Bredeloup, 1996). Pour rentabiliser un créneau, on fait appel à l'Autre, de préférence comme soi, étranger.

Au-delà des échanges tissés avec les autres communautés étrangères, dans une conjoncture économique défavorable, les entrepreneurs africains vont devoir redoubler d'imagination, d'initiatives pour construire des partenariats avec les commerçants autochtones s'ils ne veulent pas qu'une concurrence accrue exacerbe les sentiments de xénophobie. Contracter des alliances, développer des arrangements avec la société locale (commerçants et pouvoirs publics) supposent de savoir circuler entre les places marchandes mais aussi de savoir tisser des liens productifs dans la ville, avec ses voisins, ses concurrents. Ces compétences mobilisées participent de la citoyenneté entendue comme « une manière de conduire les rapports sociaux permettant d'assumer des relations diverses et changeantes, d'éviter l'affrontement ou le malaise dans des situations inconnues ou au code incertain » (A. Bourdin, 1987). En Italie, tout récemment, les commerçants sénégalais ont suivi des formations professionnelles qu'ils avaient jusque-là ignorées, dans l'espoir de nouer des contacts avec des entrepreneurs italiens et de développer en partenariat du commerce import/export entre l'Italie et le Sénégal (M. Mboup, 1997). Des mesures ont été prises en Côte-d'Ivoire pour « assainir la corporation des commerçants » et pour tenir compte du chômage et du sous-emploi des jeunes, comme par exemple l'institution nationale des commerçants. Ce document ne peut être délivré aux commerçants étrangers que sur présentation de la carte de résidence. Dans un climat tendu, en lien direct avec les redéfinitions de l'ivoirité, des interactions semblent se tisser à Abidjan entre commerçants sénégalais et ivoiriens, désireux d'apprendre un métier. Ceux-là attendent des premiers une transmission de leur savoir-échanger et de leur « savoir-circuler » (S. Bredeloup, 1996).

Tous ces arrangements en acte peuvent être annonciateurs aussi bien de mixités novatrices que de relations conflictuelles d'un nouveau genre. Mais on peut penser que ces alliances opportunistes ont pour objectif d'empêcher les contours communautaires de se rigidifier en frontières. La ville constitue un fantastique terreau pour le surgissement de nouvelles valeurs et l'entrepreneur africain est en mesure de générer de nouveaux liens identitaires, de nouvelles constructions idéologiques fondés non pas sur la ségrégation mais sur la mixité, l'interculturalité, ce que s'évertuent à construire difficilement et dans leurs coins les pouvoirs publics.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGIER M., *Commerce et sociabilité, les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé*, ORSTOM, Collection Mémoires, n°99, Paris, 1983.

- BA C. O., « Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais du Cameroun », *Mondes en développement*, t. 23, 91, 1995.
- BALANDIER G., *Sociologie des Brazzaville Noires*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2^e éd., 1985.
- BERTONCELLO B., BREDELOUP S., « Le Marseille des marins africains », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 3, 2000.
- BOUILLON A. (éd.), *Immigration africaine en Afrique du Sud. Les migrants francophones des années 1990*, IFAS/Karthala, 1999.
- BREDELOUP S. (coord.), « Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest », *Mondes en Développement*, t. 23, n° 91, 1995.
- BREDELOUP S., « Le migrant africain, le diamant et la ville », *Annales de la Recherche urbaine*, 1998.
- BREDELOUP S., « Les Sénégalais de Côte-d'Ivoire face aux redéfinitions de l'ivoirité », *Studi Emigrazione*, n° 121, avril 1996, 17 p.
- EBIN V., « Negotiations and Appropriations : Senegalese Migrants Stake Their Claim To New York City », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, Dakar, 3-6 décembre 1996.
- EBIN V., « Les commerçants mourides à Marseille et à New York. Regards sur les stratégies d'implantation », in E. Grégoire, P. Labazée (éd.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993.
- KONE D., « Passage de relais à Marseille : Noirs africains et maghrébins ensemble dans la ville », *Mondes en Développement*, t. 23, n° 91, 1995.
- MANCHUELLE F., *Background to Black African Emigration to France : The Labor Migrations of the Soninke, 1840-1987*, PhD, University of California, Santa Barbara, 1987.
- MBOUP M., *Enjeux socio-économiques des migrations Sud-Nord pour les zones de départ : le cas des Sénégalais d'Italie originaires de la région de Louga*, Mémoire de diplôme de recherche, IUED, Genève, 1997.
- RICCA S., *Migrations internationales en Afrique. Aspects légaux et administratifs*, Paris, L'Harmattan et OIT, 1991, 280 p.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG O., « La cohabitation en Italie du Nord : Maghrébins et Africains de l'Ouest à Turin et à Brescia », Colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, 1996.
- SUAREZ-NAVAZ L., « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en Développement*, t. 23, n° 91, 1995, pp. 55-65.
- SHARON, STANTON, RUSSEL and al., *International migrations and development in sub-Saharan Africa*, Washington DC, The World Bank, 2 vol., 1990, 168 p. et 156 p.

Bredeloup Sylvie

Le migrant africain et la ville étrangère

In : Coquery-Vidrovitch C. (ed.), Goerg O. (ed.), Mande I. (ed.),
Rajaonah F. (ed.) Etre étranger et migrant en Afrique au
20ème siècle : enjeux identitaires et mode d'insertion : 2.
Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et
jeux d'acteurs

Paris, 2003 : L'Harmattan, 53-61. ISBN 2-7475-5340-X